

## **1<sup>er</sup> Salon Sécurité Informatique en Auvergne (2SIA) :** **des experts dédiés, des solutions adaptées, des rendez-vous personnalisés**

**Le 12 octobre prochain, les acteurs majeurs de l'informatique en Auvergne seront réunis au stade Marcel Michelin de 9 heures à 17 heures. Ce salon professionnel inédit sur la région est destiné aux dirigeants d'entreprises et aux Directeurs des Systèmes d'Information (DSI), ainsi qu'aux Référents informatiques.**



**Parce que nul n'est à l'abri, groupes, PME ou TPE, chacun s'avère désormais concerné par les nouvelles réglementations comme par les évolutions de la cybercriminalité.**

### **Les raisons d'être du 2SIA**

*« Alors que les menaces se sont démultipliées et complexifiées, **la sécurité se trouve aujourd'hui au cœur de la data.** Cet enjeu est devenu vital pour les entreprises, et plus particulièrement les PME, dont les responsables ont plus que jamais besoin d'éclairages ciblés sur le sujet. »* Fort de ce constat et désireux de pallier au manque de manifestation spécifiquement consacrée à cette thématique en Auvergne ( « les grands rendez-vous déjà existants se déroulent pour la plupart à Paris et à Lyon ») Julien Neyrial lance le 2SIA.

### **Une sécurité informatique à voir et à revoir**

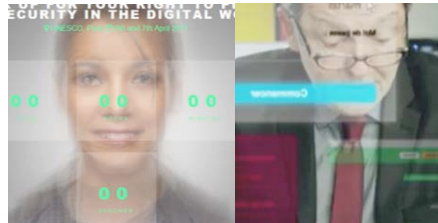
Durant les deux dernières décennies, les entreprises pouvaient se contenter de conserver leurs données au sein d'un data center protégé par un pare-feu et doté d'une détection d'intrusion. *« Au fur et à mesure que l'ultra connexion de notre environnement quotidien s'accroît, le problème de la sécurité numérique ne cesse de monter en puissance. »*

Le cloud, la mobilité et l'Internet des objets (IOT) ont un impact majeur sur la performance des entreprises et il leur faut dorénavant faire preuve d'une vigilance de toutes les connexions... Avec comme impératifs catégoriques de répondre aux trois critères de sécurité indispensables à la satisfaction des clients que sont la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données.

## Une réglementation à respecter

L'entrée en vigueur le 25 mai 2018 du **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD) nécessite une véritable préparation des entreprises. Visant à harmoniser la gouvernance des informations personnelles au sein des pays membres de l'Union Européenne, le RGPD a pour but de sécuriser et protéger les données sensibles, personnelles et privées que possèdent les entreprises.

Alors que le droit à l'oubli ainsi que le droit à la portabilité des données sont renforcés, le RGPD introduit le droit à la compréhension et à la transparence. Il va obliger les entreprises à maîtriser entièrement le stockage et le transfert de leurs données sensibles, mais aussi à en contrôler l'accès. Recensement, classification et sécurisation de toutes les data, preuves de conformité... : toutes les entreprises et organisations qui gèrent, stockent et déplacent des données personnelles (informations diverses, coordonnées bancaires, données de santé...) sont concernées. Leur responsabilité étant engagée, ils devront désigner au moins un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) qui sera l'interlocuteur unique de la CNIL<sup>1</sup>.



Le rapport d'activité 2016 de l'**Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)** souligne « l'apparition de nouvelles menaces capables de fragiliser nos démocraties ». Rattachée au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), 3 235 signalements d'événements de sécurité numérique ont été recensés par l'ANSSI qui mène ses opérations partout en France (incluant la prévention). « Des réponses efficaces, évolutives et collaboratives sont apportées, afin d'élever le niveau de sécurité des systèmes d'information de l'État et des opérateurs d'importance vitale (OIV). **La sécurité numérique tend à s'imposer comme un véritable enjeu de gouvernance dans les administrations et les entreprises, nos concitoyens se montrant de plus en plus vigilants.** »

## Une sensibilisation à mener

Si les grands groupes déploient d'importants moyens humains, technologiques et organisationnels en matière de lutte contre la cyber-menace, la plupart des ETI, PME et TPE ne disposent pas des ressources suffisantes en interne. Elles mettent en place des solutions de protection périmétrique pour se protéger des menaces extérieures. La sécurité de leurs réseaux doit être assurée par une ligne pare-feu et d'autres équipements défensifs (Firewall, antivirus, antispam), par le choix de services internet (type messagerie) sécurisés ou encore d'outils de gestion des connexions à l'entreprise et de contrôle d'accès au système. Ces mesures techniques doivent en outre être accompagnées d'actions de sensibilisation auprès de l'ensemble du personnel : protection du poste, intrusion réseaux, malveillance téléphonique, fuite d'information, bons usages et réactions...

---

<sup>1</sup> **La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)** est le régulateur des données personnelles numériques. Elle accompagne les professionnels dans leur mise en conformité et aide les particuliers.

Figurant parmi les intervenants du 2SIA, le Commandant Duthilleul (SRPJ de Clermont-Ferrand) analysera en début d'après-midi les différentes méthodes utilisées par les cybercriminels. Virus et programmes malveillants, emails frauduleux, piratage, etc. Les moyens sont nombreux et les escrocs inventifs... Depuis 2010, « l'arnaque au Président » et les Faux Ordres de Virement (FOVI) ont fait des milliers de victimes parmi les sociétés françaises, grandes ou petites. En novembre 2014, le Groupe Michelin confirmait s'être ainsi fait dérober 1,6 million d'euros.

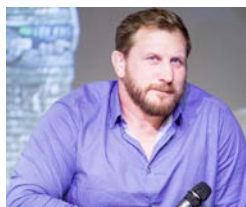
### Des réponses concrètes à appliquer

Risques avérés, mesures de précautions accentuées, réglementations et obligations de plus en plus contraignantes : pour s'y retrouver dans ce parcours du combattant, les entreprises pourront bénéficier lors du salon, des conseils de spécialistes de la sécurité informatique.

**Les dernières innovations développées** y seront présentées par **de grands fabricants** (HP Entreprise, Dell, Lenovo, HPI, Eaton, etc.), tandis que **des éditeurs réputés de logiciels et d'applications** (Aruba, Azur, Office 365, Sophos, Veeam, Trend Micro, Neyrial Informatique, Solar Winds, etc.) expliqueront les avantages de leurs nouveaux produits, capables de protéger efficacement et durablement les **Systèmes d'Informations (SI)** et leurs différents réseaux.

Enfin, des experts répondront aux questions des visiteurs sur des sujets tels que : le Règlement RGPD (Hermitage Solutions), la mise en place des normes ISO 27000 (FIDENS), le recours judiciaires (SRPJ), l'Assurance Cyber (Cabinet BARBIN), sans oublier la sécurité dans les projets concernant l'Internet des objets Cf. IoT (AZLAN).

**Elvis Vermeulen** participera à la **table-ronde d'experts** qui se tiendra en milieu de matinée. Son thème : **la performance sous haute surveillance.**



Sportive ou commerciale, cet ancien rugbyman international entretient sa performance pour rester au plus haut niveau. Vainqueur du Tournoi des VI Nations avec le XV de France en 2007, il a décroché le Bouclier de Brennus en 2010 sous le maillot jaune et bleu de l'ASM qu'il a porté entre 2001 et 2014. Depuis sa reconversion, le King Elvis a monté la société *Cardiop* qui vend des défibrillateurs à destination des entreprises et des collectivités publiques, faisant également de la vidéo-protection nomade.

À l'initiative de la création du 2SIA, **Neyrial Informatique** est solidement implanté en centre France et propose des services innovants pour la gestion du système d'information des entreprises et des collectivités. Situé dans le parc technologique de la Pardieu à Clermont Ferrand-Ferrand, son siège social regroupe **une équipe de 45 personnes dont 20 techniciens et ingénieurs certifiés qui interviennent en Auvergne, Rhône Alpes et Limousin.** L'entreprise compte aujourd'hui plus de 1000 clients actifs parmi lesquels des PME / PMI, des grandes entreprises et des collectivités.

**Contact presse :** Véronique Durupt

Portable : 06 71 58 29 71 - Email : [veronique.durupt01@orange.fr](mailto:veronique.durupt01@orange.fr)

Pour **en savoir +** sur le programme du Salon et sur ses partenaires : [www.salon-2sia.fr](http://www.salon-2sia.fr)